

# Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Le 21/05/2024

## ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025 Semestre 3 Filière ERGOTHERAPIE



SESSION 1							SESSION de seconde chance					
Libellé	Points ECTS /30	Coef si nécessaire	Nature CT/CC	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation
<b>Domaine de savoir n° 1 : Science humaines, sociales et droit</b>												
UE 1.7 S2 ERGONOMIE	2		CC	dossier + Oral + écrit PRAP		AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	CT	Correction d'un dossier + écrit PRAP		AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
<b>Domaine de savoir n° 2 : Sciences médicales</b>												
UE 2.5 S3 DYSFONCTIONNEMENT COGNITIF ET PSYCHIQUE	6					AJ si < 60/120 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle				AJ si < 60/120 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
Dysfonctionnement cognitifs		3	CT	Ecrit	2 h 00	Compensable si >= 27/60 moyenne à 10	Matières compensables AJ si < 60/120	CT	Ecrit	2 h 00	Compensable si >= 27/60 moyenne à 10	Matières compensables AJ si < 60/120
Dysfonctionnement psychiques		1	CT	Ecrit Mutualisé O2	1 h 30	Compensable si >= 27/60 moyenne à 10		CT	Ecrit Mutualisé	1 h 30	Compensable si >= 27/60 moyenne à 10	
		1	CT	Ecrit non mutualisé	0 h 30			CT	Ecrit non mutualisé	0 h 30		
Troubles neuro-développementaux, TSA		1	CT	Ecrit Mutualisé O3	0 h 30			CT	Ecrit mutualisé	0 h 30		
<b>Domaine de savoir n° 3 : Fondement et processus de l'ergothérapie</b>												
UE 3.3 S2 MODELES CONCEPTUELS	2		CT	Ecrit	1 h 30	Compensable si >= 18/40 moyenne à 12	UE Compensables 60/100 AJ si <	CT	Ecrit	1 h 30	Compensable si >= 18/40 moyenne à 12	UE Compensables 60/100 AJ si <
UE 3.4 S3 MODELES D'ANALYSE DE L'ACTIVITE	3		CC	Dossiers		Compensable si >= 27/60 moyenne à 12		CT	Correction du dossier		Compensable si >= 27/60 moyenne à 12	
UE 3.6 S3 MEDIATION, RELATION ET CADRE THERAPEUTIQUE	2		CC	Dossier commun avec le 4-2		Compensable si >= 18/40 moyenne à 12		CT	Correction du dossier		Compensable si >= 18/40 moyenne à 12	
<b>Domaine de savoir n° 4 : Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute</b>												
UE 4.2 S3 TECHNIQUE ET OUTILS DE RELATION ET DE COMMUNICATION	2		CC	Dossier commun avec le 3-6		Compensable si >= 18/40 moyenne à 12	UE Compensables AJ si < 48/80	CT	Correction du dossier		Compensable si >= 18/40 moyenne à 12	UE Compensables AJ si < 48/80
<b>Domaine de savoir n° 5 : Méthode de travail</b>												
UE 5-3 METHODES DE RECHERCHE	1		CT	Dossier		AJ si < 10/20 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	CT	Correction du dossier		AJ si < 10/20 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
<b>Domaine de savoir n° 6 : Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute</b>												
UI 6.2 S3 CONDUITE DE RELATION, COORDINATION ET COOPERATION (C6/C9)	4		CC	Dossier + Oral		AJ si < 48/80 (moyenne à 12) ou stage 6.7 S3 non réalisé	Pas de compensation semestrielle	CT	Correction du dossier		AJ si < 48/80 moyenne à 12	Pas de compensation semestrielle
UE 6.7 STAGE PROFESSIONNEL	8		CT	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle	CT	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle